

## Loi climat : passe d'armes politique sur le futur Eco-score

Défendue par les députés de gauche et du centre-droit, l'intégration de critères sociaux dans la future étiquette d'affichage des performances environnementales a été rejetée de très peu. Le gouvernement et la majorité essuient leur première escarmouche sur le projet de loi climat.



Barbara Pompili, la ministre de la Transition écologique, en pleine discussion sur le projet de loi climat, mardi à l'Assemblée. (Photo Jacques Witt/Sipa)

Par **Joël Cossardeaux**

Publié le 31 mars 2021 à 17:22 Mis à jour le 31 mars 2021 à 21:25

C'est le premier sujet de confrontation à survenir lors de l'examen du [projet de loi climat](#) qui a débuté lundi à l'Assemblée nationale. Députés de gauche et du centre-droit ont longuement croisé le fer mardi avec Barbara Pompili, la ministre de la Transition écologique, sur le contenu à donner à l'affichage des performances environnementales des produits dont le texte prévoit la généralisation, mais après expérimentation et ce, en priorité dans le secteur de l'habillement.

Une disposition adoptée haut la main mercredi mais, auparavant, il s'en est fallu de peu - une seule voix - pour que la majorité, lors les [débats qui se sont tenus mardi en séance de](#)

[nuit](#), ne soit mise en minorité sur cette question. Les députés de l'ensemble de la gauche ainsi que ceux de l'UDI, au centre-droit de l'hémicycle, se sont en effet retrouvés sur la même ligne de défense pour faire entrer des critères sociaux, en plus des critères environnementaux, dans le futur Eco-score.

## La mémoire du Rana Plaza

Un moment fort du débat déclenché par l'examen d'un amendement porté par Nathalie Sarles, députée LREM de la Loire. Celui-ci visait à ce que ce futur affichage environnemental obligatoire puisse s'appliquer « *en priorité pour le secteur du textile d'habillement* ». Avant l'adoption sans coup férir de cet amendement, les députés de gauche et de l'UDI ont multiplié les plaidoyers en faveur d'un sous-amendement porté par Dominique Potier, député PS de Meurthe-et-Moselle, pour que cette priorité au secteur textile s'applique également « *en matière d'affichage d'une information relative au respect de critères sociaux* ».

Tous ont notamment mis en avant la spécificité de l'industrie de la mode, « *une des plus polluantes et des plus asservissantes dans le monde* », a rappelé Dominique Potier, au lendemain de cette escarmouche. « *Troisième secteur consommateur d'eau dans le monde, l'industrie textile est le lieu de violations généralisées des droits humains* », martèle encore l'élu. Les défenseurs de ce sous-amendement ont également appelé à tirer [les leçons du Rana Plaza](#), un bâtiment industriel de Dacca, au Bangladesh, dont l'effondrement a causé la mort de 1. 127 ouvriers du textile en avril 2013.

## Problème de méthodologie

« *Personne ne remet en cause la sincérité de l'engagement des parlementaires qui sont ici, mais veut-on ou non tenir une trajectoire carbone ? Plus on ajoute des critères, plus on prend le risque que ça n'arrive jamais* », a répliqué Aurore Bergé, députée LREM des Yvelines et rapporteur de cette partie du projet de loi. « *Evidemment qu'on veut tous lutter contre ça* », a lancé Barbara Pompili, interpellée sur le travail des enfants dans les pays en développement - gros fournisseurs de produits textiles -, « *mais l'affichage social, ça n'a jamais existé* ».

A la différence de celui-ci, l'affichage environnemental correspond à « *une réalité tangible* », selon la ministre : celle fournie par l'analyse du cycle de vie (ACV) d'un produit, une méthodologie où sont, notamment, pris en compte le CO2 émis et les ressources consommées pour sa fabrication. Fusionner critères sociaux et environnementaux dans une même étiquette pourrait « *torpiller l'affichage environnemental* », a estimé Barbara Pompili. Une incertitude que la plateforme RSE, un organisme chargé de faire des recommandations pour la responsabilité sociétale des entreprises, doit lever avant la fin de l'année, a-t-elle rappelé.